

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITE DE DIRECTION
Séance du 02 Mars 2016

Date de convocation :
Le 08 février 2016

Nombre :
- délégués titulaires : 18
- de présents : 8
- de votants : 8

- délégués suppléants : 14
- de présents : 3
- de votants : 2

N° d'inscription de l'acte
soumis à l'obligation de
transmission au Représentant
de l'État :
II/005/16

Secrétaire de Séance :
Mme Isabelle DUSCHET

Nos Réf : ID/IC

OBJET : Programmation des
visites commentées pour
individuels saison printemps -
été 2016.

Ainsi fait et délibéré en
séance les jours, mois et an
susdits.

La Présidente,
Élisabeth GONDY



L'an deux mille seize, le 02 mars à dix-huit heures, le Comité de Direction s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Élisabeth GONDY, Présidente, suite à la convocation qui lui a été faite le 08 février 2016.

Étaient présents (11) :

Mme Élisabeth GONDY ; M. Grégory LELONG ; Mme Valérie TOMSON ; M. Guy HUART ; M. Didier JOVENIAUX ; M. Mattéo GUALANO ; Mme Isabelle CHOAIN ; Mme Yveline DRUELLE ; Mme Aurore COLSON ; Mme Marie-Andrée CHOTEAU ; Mme Anne GOZÉ.

Absents excusés : (8)

Mme Geneviève MANNARINO ; M. Laurent DEGALLAIX ; Mme Renée STIÉVENART ; Mme Monique GUILBERT ; M. Vincent HADOT ; Mme Denise CAPPELLE ; Mme Arlette MARCANT ; Mme Corinne COLLET DONNAINT.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code du Tourisme, et notamment ses articles L133-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de Valenciennes Métropole en date du 05 avril 2012, laquelle a décidé de la création d'un office de tourisme constitué sous forme d'établissement public à caractère industriel et commercial (ÉPIC), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière;

Vu les statuts de l'ÉPIC, approuvés par le Comité de Direction du 15 juin 2012 et notamment les articles 1er et 4 ;

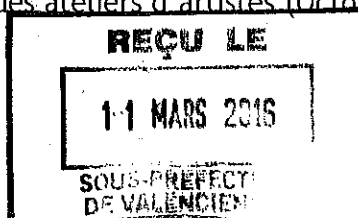
Vu la Convention portant missions et objectifs intervenant entre Valenciennes Métropole et l'Office de Tourisme ;

La programmation des visites pour individuels s'appuie sur les événements, ressources dans les domaines de la culture, du sport, du patrimoine, développées par les communes et les associations du territoire. De plus elles s'attachent à décliner aussi la marque « l'étincelle créative » et permettent de valoriser le patrimoine minier, naturel et culturel du territoire.

À l'appui de l'analyse statistique de la saison précédente, la nouvelle programmation 2016 (Cf. Annexe) se décline ainsi :

➤ Autour de temps forts récurrents et actions connues, identifiés avec nos partenaires, repris ci-dessous :

- Le festival Embar(o)quement immédiat (Mai),
- Les rendez-vous au jardin (Juin),
- L'Opération « Bassin minier en fête » (Juin-Juillet),
- La 2nd édition de la fête historique « Les arts dans les remparts » (3 Juillet),
- L'opération « les mercredis de l'envi » (Juillet-Août),
- Les chemins de St-Jacques,
- Les Journées du Patrimoine (Septembre)
- La fête de la gastronomie (Octobre),
- Les portes ouvertes des ateliers d'artistes (Octobre),



- Le festival de l'arbre en Nord-Pas de Calais (Novembre).

➤ Sur une offre fondamentale de visites classiques revisitées et présentées avec un habillage différent : balade patrimoine de Valenciennes, découverte du parc de la Rhônelle, excursion en tramway et chantier archéologique de Condé-sur-l'Escaut.

➤ Des visites sur des thématiques nouvelles :

- Le théâtre d'Anzin,

- Des formules alliant patrimoine et gastronomie et en lien avec l'exposition temporaire « Merci pour les restes » présentée au musée des Beaux-Arts et la fête de la gastronomie (Octobre),

- Valorisation du label « villes et villages fleuris » avec le service cadre de vie de la ville de Valenciennes,

- Des visites-spectacles, l'une autour de la tradition des sculptures de betteraves éclairées à la bougie et l'autre sur la vision qu'offre les couleurs de l'automne sur la ville de Valenciennes (Octobre),

- Des visites sportives qui permettent de sculpter son corps en découvrant les sculptures de la ville de Valenciennes.

De plus, la programmation peut être enrichie en fonction de l'actualité du territoire et permettre d'étudier les sollicitations et opportunités en cours d'année.

Sur ces bases, il est proposé au Comité de Direction réuni le 02 mars 2016,

- D'approuver la nouvelle programmation 2016 jointe en annexe.

Après en avoir délibéré,

Le Comité de Direction

Par 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

APPROUVE :

- **La nouvelle programmation 2016.**

Ont signé, au registre, les membres présents.

Pour extrait conforme,

Fait à Valenciennes, le 02 mars 2016

La Présidente,
Élisabeth GONDY

